

■ **Ghislaine Girodo**, à Lancy, exploitation d'un bar à café avec salle de jeux à l'enseigne 'Le Pacific' (FOSC du 07.06.2002, p. 8). Procuration collective à deux a été conférée à Breton Gilbert, de Rougemont, à Lancy.
Journal no 10080 du 27.09.2002
(00669882 / CH-660.0.880.002-1)